



## **CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE** **Séance du Lundi 27 mai 2019**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

### **Le Lundi 27 mai 2019 à 20 Heures 00**

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

**Etaient présents** : M. BAERT, M. BARDOUIL, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Absents excusés** : Mme GOMBERT

**Absents** : Mme CAPRON, M. DESCAMPS, Mme TRANZER-HUGO.

**A été élue secrétaire** : Mme COLLAS.

Approbation du compte-rendu municipal du 13 mai 2019.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

### **1/ PROJETS CONTRAT DE RURALITE.**

Monsieur le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, notre commune a soumis deux projets au titre du contrat de ruralité.

L'un concernait le remplacement des ampoules des candélabres par des ampoules à Led et l'autre le rachat potentiel des murs du restaurant les Vignes Rouges. Pour pouvoir bénéficier des subventions, il faut établir deux dossiers distincts et en amont avoir pris deux délibérations.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à demander des subventions pour le projet de rachat des murs du restaurant les Vignes Rouges et,

Autorise Monsieur le Maire à demander des subventions pour le remplacement des ampoules des candélabres en ampoules à Led.

### **2/ PLU INTERCOMMUNAL.**

Monsieur le Maire rappelle que la loi ALUR impose le PLU intercommunal. Toutefois chaque commune peut choisir de conserver son PLU communal.

La Commune d'Hérouville-en-Vexin souhaitant garder la maîtrise sur son PLU, il convient de reprendre une délibération en ce sens chaque année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Décide de conserver la gestion de son PLU et des documents en tenant lieu.

### **3/ QUESTIONS DIVERSES.**

☐ **Ecole** : Pendant la période estivale, des travaux de nettoyage et de peinture vont être réalisés dans l'école.

☐ **Ligne de bus** : Suite aux problèmes avec les nouveaux horaires de bus, Monsieur le Maire a rencontré une personne du département. Cet entretien a eu lieu il y a quelques jours nous attendons un retour de sa part.

Le poteau de bus situé en face du château va être retiré. Début juillet, un abri bus sera installé.

☐ **Date du prochain Conseil Municipal** : Mardi 02 juillet 2019.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25 Heures.**

 Le Maire,  
**Eric BAERT**